

chapitre I :

La France dans la guerre

Introduction

Les années 1940-1945 constituent l'une des pires périodes de traumatisme que notre pays ait connues dans son histoire.

Possédant encore la première armée du monde au début des années trente, la France est vaincue en cinq semaines, non faute d'avoir combattu (le rythme des pertes¹ est comparable à celui de la Grande Guerre – la Marne, Verdun et l'offensive Nivelles exceptés), mais faute d'une stratégie militaire adaptée et d'un consensus national et politique assez fort. La débâcle jette 12 millions de Français sur les routes et accompagne l'effondrement de l'État : le 10 juillet 1940, les parlementaires élus en 1936, sans les communistes déçus de leurs mandats, sabordent la République et désignent Pétain chef de l'État français. Le vainqueur allemand, tout puissant, a imposé ses conditions d'armistice à un régime qui considère la guerre perdue (**texte**), veut réformer la France par une révolution nationale afin de lui rendre la place qu'elle mérite et va donc chercher, par la collaboration, à retrouver les moyens de son indépendance. Derrière l'humiliation des jeunes, l'esprit de vengeance des vaincus de 1936, l'analyse de la défaite comme un jugement de Dieu et la recherche d'un bouc émissaire dans les figures du métèque et du juif, ces choix de 1940 imposés aux Français vont constituer un piège (rester sur le territoire signifie demeurer à la merci du vainqueur car la souveraineté maintenue se révèle illusoire avec la continuation de la guerre).

Vichy ne peut se réduire ni à la collaboration ni à un fascisme (**devoir**) : le régime s'appuie sur la coalition des droites ; d'abord composite, il se simplifie ensuite en se durcissant, la droite extrême affirmant progressivement son emprise et dominant le Vichy milicien et collaborationniste² de 1943 et 1944, satellite de l'Allemagne dans sa lutte mondiale. Mais cette « dictature pluraliste » (Stanley Hoffmann), autoritaire, xénophobe et réactionnaire n'est pas non plus une parenthèse de notre histoire. À l'opposé des principes de la démocratie libérale et des fondements de la synthèse républicaine, le projet doctrinal de la Révolution nationale, au-delà du « retour à la terre » (**texte**), reflète les idées de la droite antirépublicaine³, celles de la droite libérale (orléaniste) ainsi que celles de la droite technocratique née des volontés de réforme des années trente. Si les réalisations sont restées des ébauches pleines de contradictions (corporatisme et dirigisme économique, protection de la famille, chantiers de jeunesse, mais sans organisation de jeunesse unique à laquelle l'Église se serait opposée, suppression des lois scolaires et de la loi de 1905...), la politique d'exclusion et de répression contre les adversaires de l'ordre, les Juifs (**texte**), les communistes, les socialistes et les résistants⁴ est une constante. Fort d'une popularité personnelle et d'un culte de la personnalité qui en fait un « sauveur » (maréchalisme), Pétain maintient jusqu'au bout la cohésion du système, mais l'adhésion à sa politique (pétainisme) décline dès la fin de l'année 1940, malgré la fiction naissante du bon Vichy (Pétain protecteur et bouclier) et du

1. 92 000 morts et disparus en six semaines.

2. Les collaborationnistes sont ceux qui adhèrent aux choix de l'Allemagne nazie et partagent ses intérêts.

3. Influencée par Charles Maurras.

4. Le principe de la résistance n'a jamais été admis et de Gaulle a été condamné à mort dès août 1940.

mauvais Vichy (Laval collaborateur). Accepter d'être l'instrument de la domination allemande et du nazisme tout en mettant en avant la patrie et le redressement moral n'était pas tenable.

L'opposition à l'armistice fonde la Résistance. Hommes du refus et de l'illégalité, considérés comme des agents de l'étranger et de mauvais citoyens qui déchirent l'unité de la nation, les résistants entraînent après 1942 une majorité de Français. Il s'agit d'abord d'initiatives individuelles, dès l'été 1940, provoquées par le patriotisme ou le nationalisme, par le refus du nazisme comme par celui de Vichy. Ces motivations expliquent qu'une telle attitude réunisse des hommes de toutes opinions politiques, depuis l'extrême droite et la droite traditionaliste (**texte**) jusqu'au parti communiste, même si les démocrates, radicaux, socialistes... y adhèrent plus spontanément. Dès la fin de l'année 1940 apparaissent deux types d'organisation : les mouvements, tournés vers l'opinion (regrouper les Français pour agir lorsque cela sera possible) ; les réseaux, tournés vers l'action militaire (renseignement, filières d'évasion, sabotage...). Les grands syndicats et les grands partis de gauche mènent aussi une vie clandestine. Comment de Gaulle, en partant d'un petit groupe financé par la Grande-Bretagne, la « France libre », a-t-il réussi à incarner un pouvoir représentatif face au régime de Vichy ? Cela était d'autant moins évident que, malgré la clairvoyance de son appel du 18 juin (**texte**), il était mal connu des mouvements de résistance, qui redoutaient en lui le militaire autoritaire, voire maurrassien, tandis que lui-même se méfiait de ces mouvements. C'est Jean Moulin qui les lui fait connaître à partir de la fin de l'année 1941, et c'est par son action, ainsi que par celle de bien d'autres, comme Christian Pineau ou Daniel Mayer, que la France libre noue ensuite des contacts avec les chefs de partis politiques. De Gaulle comprend que pour devenir le représentant de la France, il lui faut unir la Résistance et, pour cela, incarner contre Vichy un combat politique, celui d'un véritable démocrate (**texte**). La France libre devient celle de la défense de la République, des réformes sociales, celle d'une révolution que le Conseil national de la Résistance va préparer. Après la mise à l'écart du général Giraud, interlocuteur des Américains depuis le débarquement en Afrique du Nord (novembre 1942), cette union progressive de la France libre et de la Résistance intérieure (**devoir**) permet d'installer à Alger le Comité français de libération nationale¹, organisme gouvernemental accompagné d'une assemblée consultative où se retrouvent les partis politiques opposés à Vichy, et elle va permettre, malgré les ambiguïtés, les rivalités et les problèmes d'organisation, de préparer la libération.

Derrière le programme du CNR, l'unité est fragile. Qui va diriger ? De Gaulle et ceux qui sont à Alger, ou le CNR avec ses comités départementaux et locaux, pour qui le CFLN reste une antenne extérieure ? L'État va-t-il être reconstitué par le haut ou par la base ? Quelle place laisser aux partis, dont les résistants tout comme de Gaulle se méfiaient ? Une fois constatée la « faillite des corps qui se disaient dirigeants », faut-il prolonger la libération en révolution, et laquelle ? La libération de Paris (25-26 août 1944) n'a pas mis fin à la guerre, et les impératifs du quotidien (la guerre, le ravitaillement, l'ordre) imposent une solution provisoire : de Gaulle apparaît comme la seule autorité. Il postule la nécessité de recourir au suffrage populaire, impossible tant que les prisonniers ne seront pas rentrés. Il referme aussi la parenthèse de Vichy en réaffirmant la continuité républicaine et patriotique par l'annulation de tous les actes de Vichy, régime nul et non avenue fondé par quelques traîtres à exclure de la nation.

1. Il devient GPRF (Gouvernement provisoire de la République française) le 2 juin 1944.

Les procès de l'épuration ne rendront pas compte de la complexité historique de la période et, après la nécessaire affirmation de l'illégitimité du régime, qui constitue l'une des fonctions du procès Pétain (**texte**), Vichy va rester longtemps enfoui comme une mauvaise mémoire, longtemps refoulée (**devoir**). Appliquant scrupuleusement le programme du CNR, le gouvernement provisoire du général de Gaulle jette les bases d'une France nouvelle, même si elle ne l'est pas suffisamment pour une partie des résistants, qui se plaignent d'un abandon (**devoir**) et vont se diviser avec le retour d'une vie politique de temps de paix.

A. La défaite de 1940

« La divine surprise »¹ (Charles Maurras)

« L'étrange défaite » (Marc Bloch)

1. L'armistice : appel aux Français, maréchal Pétain, 17 juin 1940

Texte

Français,

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte, avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires, contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'esprit des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

5

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

10

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie.

15

Maréchal Pétain, *Discours aux Français (17 juin 1940 - 20 août 1944)*,
Albin Michel, 1989.

Indications bibliographiques

Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération (1938-1944)*, Le Seuil, NHFC, t. 14, 1979.

Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *Vichy et les Français*, Fayard, 1996.

Marc Ferro, *Pétain*, Fayard, 1987.

Robert Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, Le Seuil, 1973.

Pierre Servent, *Le mythe Pétain*, Payot, 1992.

1. Titre d'un article paru dans le *Petit Marseillais* le 9 février 1941.

Remarque

Ce texte court est le premier discours du maréchal Pétain en tant que chef de gouvernement de la III^e République, mais il est fondamental, puisqu'il ouvre la porte à l'armistice, puis à Vichy.

Il faut le travailler en miroir avec le texte suivant, qui lui répond directement et apparaît tout aussi fondamental, puisqu'il ouvre la porte à la Résistance, donc aux projets qu'elle portera lors de la Libération, ainsi qu'au gaullisme, qui va constituer une des grandes forces de la vie politique des décennies d'après guerre, jusqu'à nos jours.

+ Mise en place**1. Qui ?**

Philippe Pétain est né le 24 avril 1856 à Cauchy-à-la-Tour, près de Béthune, dans une famille paysanne très pieuse. Un oncle maternel, l'abbé Legrand, lui permet de faire des études. Marqué par la défaite de 1871, il est reçu à Saint-Cyr en 1876. Il est capitaine en 1890. Entre 1901 et 1907, il est professeur à l'École de guerre. Il devient, en 1908, colonel à 52 ans.

Il est proche de la retraite quand la Grande Guerre relance sa carrière. Officier atypique, son anticonformisme l'a empêché jusqu'alors d'accéder au rang de général de brigade. En effet, il s'élève¹ contre la doctrine à l'honneur à l'École supérieure de guerre : celle de l'offensive à outrance développée avant 1914 par le colonel de Grandmaison (qui va conduire à désarmer les forts de l'est et du nord à la veille de la guerre et explique les pertes énormes des premiers mois² de celle-ci) : rester sur la défensive est considéré comme le pire mal, une attitude inférieure héritée de la défaite de 1870. Il devient général en août 1914, à 58 ans, grâce au soutien du général Franchet d'Espérey. Il est donc comme le soulignera de Gaulle, « précurseur en matière d'artillerie³ » et apparaît plutôt économe de ses hommes (tout est relatif). Nommé le 25 février 1916 à Verdun, son mot d'ordre est « Courage, on les aura ». Sa réputation de sauveur de Verdun lui colle désormais à la peau. Il s'oppose en avril 1917 à l'offensive de Nivelle au Chemin des Dames, dont l'échec sanglant (147 000 hommes tués et blessés⁴) est la cause immédiate des « mutineries de 1917 ». Il devient le 19 mai suivant commandant en chef des armées françaises, sous les ordres de Foch. Il met fin aux mutineries par une combinaison de fermeté (au moins 49 exécutions) et de prise en compte des doléances de la troupe (arrêt des offensives, meilleure organisation des permissions et de l'ordinaire). Il est nommé maréchal de France en novembre 1918.

1. « L'offensive, c'est le feu qui avance, la défensive, c'est le feu qui arrête. Le canon conquiert, l'infanterie occupe. » Cité par J.-R. Tournoux (*Pétain et de Gaulle*, Plon, 1964, p. 51).

2. 329 000 morts, disparus et prisonniers pour les seuls mois d'août et septembre 1914. Dans *Le fil de l'épée*, de Gaulle condamnera très sévèrement la conception « métaphysique » de l'esprit d'offensive conduisant à faire attaquer des unités en faisant fi du bon sens et des règles de la pratique (*Le fil de l'épée*, Paris, Berger-Levrault, 1959, p. 115-116).

3. « Pétain était un précurseur en matière d'artillerie, comme je l'ai été en matière de chars », cité par J.-R. Tournoux, *op. cit.*, p. 211.

4. En quinze jours mais l'essentiel des pertes a eu lieu le 16 avril, 1^{er} jour de l'offensive, et les trois jours suivants.

Il se marie en 1920, est nommé vice-président du Conseil supérieur de la guerre et, en 1922, devient inspecteur général des armées. Il a comme assistant de Gaulle, qu'il avait eu sous ses ordres en 1914-18. Les liens d'une admiration profonde les rapprochent et il accepte d'être le parrain de son fils. Il remplace en 1925 Lyautey au Maroc pendant la guerre du Rif. En 1931, il est élu à l'Académie française. Dernier maréchal encore en vie, il est considéré comme républicain (car il ne va pas à la messe...) et devient ministre de la Guerre dans le gouvernement Doumergue en 1934. La publication, en 1937, de l'ouvrage du colonel de Gaulle, *La France et son armée*, entraîne la rupture entre les deux hommes. En 1939, Daladier l'éloigne en le nommant ambassadeur auprès de Franco. Dans le contexte de la percée allemande du 10 mai et de la faillite de la manœuvre Dyle-Breda (qui envoie en Belgique le corps de bataille de l'armée française, bientôt menacé d'encerclement par le sud du fait de la percée allemande de Sedan et de la marche des *panzerdivisionen* de Guderian sur Abbeville), il est rappelé et nommé le 18 mai vice-président du Conseil.

2. Quand ?

À la mi-juin 1940, la défaite française est consommée. Les Allemands, entrés à Paris, déclarée ville ouverte, le 14, progressent à la vitesse d'une avalanche. Huit millions de Français sont sur les routes de l'exode dans un désordre indescriptible. Dans ce climat de grand désarroi national, le gouvernement, présidé par Paul Reynaud, quitte Paris le 10, et se replie dans le désordre, en plusieurs étapes (château de Cangé, Loire, le 12 juin), sur Bordeaux le 15 juin ; il ne sait à qui ou quoi se raccrocher : aux Américains, aux Anglais, au repli du gouvernement et des unités militaires encore disponibles en Afrique du Nord¹, à l'armistice comme le réclame le généralissime Weygand ? Le président de la République, Albert Lebrun, semble d'accord avec cette éventualité pour « mettre un terme à la tuerie », tout en attendant une réponse de Roosevelt à qui il a envoyé un télégramme sachant que les Anglais ne peuvent gagner seuls la guerre. Reynaud est pour un cessez-le-feu sans négociation avec l'ennemi, ce qui permettrait au gouvernement de continuer la lutte avec les forces demeurées intactes à partir de l'Empire. Weygand est contre cette option qu'il dénonce comme une capitulation², issue qu'il récuse, car pour lui ce n'est pas l'armée qui est responsable de la défaite, mais les différents gouvernements de la République, et c'est aux politiques de l'assumer. La tension monte entre Reynaud et Weygand à la veille du Conseil des ministres, qui commence le 15 juin à 16 heures. Les deux thèses sont alors présentées, puis Weygand se retire. Albert Lebrun demande à Pétain d'aller convaincre Weygand du bien-fondé de l'option Reynaud. Quand Pétain revient au Conseil, il dit avoir échoué dans sa mission et être désormais du même avis que Weygand. La position de Reynaud devient difficile, car son avis est contraire à celui des deux grands chefs militaires. Camille Chautemps suggère alors de demander à l'Allemagne ses conditions pour voir si celles-ci sont acceptables. Le Conseil accepte cette proposition, ce qui calme les tensions, mais Reynaud comprend que ce choix oriente les événements dans une direction irréversible. Il propose alors sa démission que le président refuse. Reynaud propose alors d'en référer à la Grande-Bretagne,

1. Sous la protection de la flotte française, la quatrième du monde à l'époque, capable de tenir la Méditerranée.

2. Une capitulation est un acte militaire (une armée déclare ainsi qu'elle ne peut continuer le combat et s'en remet à l'adversaire dans le cadre des « lois de la guerre ») alors qu'un armistice (suspension d'armes) est un acte politique, préalable à des négociations de paix.

notre alliée, ce qui met Pétain en colère, car il déclare que la situation demande des mesures urgentes et non des atermoiements. Un bras de fer commence entre partisans de l'armistice et de la continuation de la lutte, mais le combat est inégal, car Laval, qui vient d'arriver, et Marquet, le maire de Bordeaux, appuient la solution de l'armistice. De plus, le télégramme de Roosevelt laisse entendre que les Américains restent en dehors de la guerre. Le lendemain, 16 juin, en se rendant au Conseil des ministres, Pétain a dans sa poche une lettre de démission. Il déclare à Paul Reynaud qu'il est contre le départ en Afrique du Nord et que pour sa part, il ne s'y rendra pas. Il sort alors de sa poche la lettre adressée à Reynaud, qu'il lit et où il reprend sa thèse de la nécessité de mettre fin aux hostilités pour éviter la destruction du pays. Il termine en donnant sa démission. Le président Lebrun lui demande de rester et Reynaud l'engage à attendre sa réponse l'après-midi, au Conseil des ministres. Lorsque le Conseil se réunit, Reynaud déclare que les Anglais ne peuvent annuler la convention du 28 mars (par laquelle Français et Anglais s'engagent à ne pas conclure de paix séparée) et annonce qu'ils proposent une union indissoluble entre deux pays ! Tous les anglophobes du Conseil refusent ; et Pétain, convaincu de l'imminence de la défaite britannique, s'exclame : « On ne fusionne pas avec un cadavre. » Pendant ce temps, les Allemands approchent toujours. Reynaud démissionne alors (pour lever l'hypothèque Pétain, démontrer son échec, comme si l'on était dans une crise parlementaire ordinaire !) et Lebrun fait appel à Pétain pour former le gouvernement, ce dernier tirant alors de sa poche une liste de noms déjà prête ! Il est 23 heures, le 16 juin.

3. Quoi ?

Ce texte a été rédigé dans la nuit du 16 au 17 juin avec le radical Camille Chautemps. *L'Appel*, comme son nom l'indique, a pour but d'être entendu par les Français qui combattent, mais aussi par ceux qui sont sur les routes. Pétain leur annonce qu'ils doivent cesser le combat et que, de son côté, il a entamé des pourparlers d'arrêt des hostilités.

4. Comment ?

Cet *Appel aux Français* est radiodiffusé le 17 juin à midi. Avec sa voix chevrotante, le contenu de son appel prend un relief particulier, celui d'un grand-père qui s'adresse à ses enfants et petits-enfants à un moment où la patrie est en danger. Ils doivent lui faire confiance, car les Français le connaissent et ils savent ce qu'il a déjà fait pour la France. Cet *Appel* est entendu, à la différence de l'appel du 18 juin du général de Gaulle, par des millions de Français.

Le texte déroule un plan simple :

- lignes 1-9 : L'armée n'a pas démérité et je fais don de ma personne à la France.
- lignes 10-13 : Il faut cesser le combat.
- lignes 14 à la fin : Je pense à un armistice et je demande aux Français leur confiance.